INFORMATION AUX UTILISATEURS - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 18/07/2024

Pompe à perfusion (accessoires) - Consommables pour pompes à perfusion Cadd Legacy et Cadd Solis Smiths Medical ASD Inc.

Information destinée aux pharmacies d'usage intérieur, prestataire de santé à domicile

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre par la société Smiths Medical ASD Inc d'un nouveau retrait de lots concernant certains consommables des pompes à perfusion Cadd Legacy et Cadd Solis. Ces pompes servent à administrer des médicaments en débit continu ou intermittent.

Cette mise à jour fait suite à une précédente information de sécurité de Smiths Medical datée du 14 avril 2023 : le fabricant a depuis identifié de nouveaux lots concernés par les problèmes précédemment détectés (occlusion de la tubulure et fausses alarmes signalant l'absence de cassette). Il procède au remplacement de ces nouveaux produits défectueux

Rappel de la conduite à tenir pour les patients à domicile, ou leur soignant, utilisant une pompe CADD Legacy ou une pompe CADD Solis avec des consommables concernés par le retrait

- N'arrêtez pas ou ne changez pas l'utilisation du produit concerné avant d'avoir échangé avec votre médecin professionnel de santé.
- Consultez le courrier d'information à destination des patients - Pompe Cadd Solis (18/07/2024)
- Consultez le courrier d'information à destination des patients - Pompe Legacy (18/07/2024)

Vous déterminerez avec votre prestataire de soin à domicile (PSAD) si les consommables que vous utilisez sont concernés par le nouveau retrait, afin de connaitre la marche à suivre.

Les patients souffrant d'une hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) ne doivent pas utiliser les consommables concernés. Ils ont déjà été contactés par leur PSAD.

Les établissements de santé concernés et les PSAD ont reçu de la part de Smiths Medical :

- Un courrier d'information de sécurité,
- Un courrier d'information pour les patients traités à domicile sur la conduite à tenir.

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le **n° R2419212**.
Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

Consultez le courrier de la société Smiths Medical à destination des professionnels de santé

Consultez le courrier de la société Smiths Medical à destination des patients - Pompe Cadd Solis

Consultez le courrier de la société Smiths Medical à destination des patients - Pompe Cadd Legacy

INFORMATION AUX UTILISATEURS - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 28/04/2023 - MIS À JOUR LE 18/07/2024

Consommables des pompes CADD Legacy et CADD Solis - Smiths Medical

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R2233560/R2234243